



Réseaux de santé en périnatalité
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine

PLAN D'ACCES A L'IVG GRAND EST

Version du 30/11/2016

Rédaction

CREUTZMEYER Geneviève, Coordinateur sage-femme, Réseau périnatal Naître en Alsace

CHRETIEN Béatrice, Coordinateur administratif, Réseau périnatal Champagne Ardenne

Dr CREUTZ Margaux, Coordinateur médical, Réseau Périnatal Lorrain

GONCHARUK Iryna, Chef de projet et Responsable communication Réseau périnatal Naître en Alsace

LELOUX Nathalie, Coordinateur sage-femme, Réseau Périnatal Champagne Ardenne

Dr MAURICE Odile, Médecin Généraliste CHU de Reims, référente IVG pour le Réseau Périnatal Champagne Ardenne

TRABELSI Nadine, Coordinateur sage-femme, Réseau Périnatal Lorrain

BOCQUET Véronique, assistante de coordination, Réseau Périnatal Lorrain

Le plan d'accès à l'IVG de la région Grand Est, proposé par les 3 réseaux de santé en périnatalité, est présenté dans ce document sous la forme d'un tableau qui reprend les 3 axes de la trame annexée à la circulaire n° DGOS/R3/DGS/SPI/2016/243 du 28 juillet 2016 :

- Pour chaque axe, des objectifs
- Pour chaque objectif, des propositions d'actions
- Pour chaque action, une évaluation.

Axe 1 : Mieux informer les femmes		
Objectifs	Projet d'actions	Evaluation
1.1. Elaborer des supports de communication sur les thèmes « IVG et Contraception »	Elaboration et diffusion des fiches pratiques à destination du grand public Conception et diffusion d'une plaquette d'information sur les différentes méthodes d'avortement	Nombre de documents élaborés Nombre de documents distribués
1.2. Créer une page spécifique à l'attention du grand public sur les sites Internet des trois réseaux de santé en périnatalité (RSP)	Publication d'une page web comprenant les liens vers le site ministériel ivg.gouv.fr et le site du Réseau Entre la Ville et l'Hôpital pour l'Orthogénie (REVHO) revho.fr , le numéro de la plateforme nationale, les références réglementaires et législatives et les fiches d'information téléchargeables	Nombre de visites de la page dédiée à l'IVG
1.3. Informer les femmes concernant les lieux d'accueil, d'orientation et de réalisation des IVG	Transmission à la Plateforme régionale de l'état des lieux des pratiques de l'IVG réalisé par chacun des trois RSP et des informations concernant l'offre de soins disponible en période estivale et de fin d'année Communication au REVHO des coordonnées des centres d'orthogénie et des professionnels libéraux réalisant des IVG de la région Grand Est	Informations disponibles Annuaire REVHO à jour pour la région Grand Est
1.4. Contribuer à la prévention des grossesses non souhaitées en s'associant à tous les professionnels de santé, les CPEF, les services sociaux, les CPAM, le MFPP, les autres associations, les conseils départementaux et l'éducation nationale	Organisation et participation aux réunions d'information sur les thèmes de la contraception et de l'IVG Organisation et participation aux réunions d'information à destination de publics spécifiques : femmes avec un handicap, mineures, étrangères, en situation de précarité	Nombre de réunions Nombre et qualité de participants Nombre d'interventions

Axe 2 : Améliorer le parcours et permettre une offre diversifiée

<p>2.1. Mettre en œuvre un groupe de travail IVG Grand-Est de réflexion et de partage des pratiques au sein de la Coordination Périnatale Grand Est</p>	<p>Constitution d'un groupe de travail IVG Grand Est</p> <p>Création d'une commission IVG en Champagne Ardenne</p> <p>Soutien des actions des commissions existantes en Alsace et en Lorraine</p> <p>Mise en place du Plan IVG Grand Est</p>	<p>Nombre de réunions</p> <p>Nombre et qualité de participants</p> <p>Evaluation du Plan IVG Grand-Est</p>
<p>2.2. Evaluer les indicateurs IVG et améliorer la qualité du codage</p>	<p>Elaboration du tableau de bord régional des indicateurs Grand Est</p> <p>Analyse des indicateurs épidémiologiques IVG Grand Est par le groupe de travail Indicateurs Grand Est</p> <p>Elaboration d'un memento des règles de codage</p> <p>Organisation de formations au codage PMSI incluant le volet IVG</p>	<p>Tableau de bord régional des indicateurs IVG</p> <p>Memento des règles de codage</p> <p>Nombre de formations</p> <p>Nombre et qualité de professionnels formés</p>
<p>2.3. Soutenir et accompagner les initiatives de la diversification de l'offre</p>	<p>Organisation de formations à destination des professionnels de santé concernant les différentes méthodes d'IVG, l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des femmes en demande d'IVG</p> <p>Déclinaison régionale des recommandations nationales de bonnes pratiques et diffusion à l'ensemble des professionnels Grand Est</p>	<p>Nombre de formations</p> <p>Nombre et qualité de professionnels formés</p> <p>Nombre de nouvelles conventions IVG signées avec des professionnels libéraux</p> <p>Recommandations diffusées</p>
<p>2.4. Impulser une démarche qualité régionale</p>	<p>Analyse d'évènements indésirables (EI) d'ordre organisationnel</p> <p>Organisation de RMM spécifiques IVG</p> <p>Elaboration d'un bilan annuel de RMM comprenant des propositions d'actions d'amélioration</p>	<p>Nombres d'EI reçus et traités</p> <p>Nombre de RMM</p> <p>Nombre et qualité de participants</p> <p>Nombre de documents produits</p>
<p>2.5. Promouvoir les travaux de recherche et les enquêtes sur ce thème</p>	<p>Aide méthodologique et appui scientifique</p>	<p>Nombre de travaux de recherche</p> <p>Nombre d'enquêtes</p>

Axe 3 : Porter une attention accrue aux situations particulières

3.1. Identifier les problématiques sociales liées à l'accès à l'IVG	Réalisation d'une enquête auprès des assistants sociaux sur les difficultés de parcours et les inégalités sociales en matière d'accès à l'IVG	Résultats de l'enquête
3.2. Veiller à l'application des recommandations concernant l'anonymat et la gratuité dans les situations socialement complexes	Elaboration et diffusion d'une recommandation régionale concernant la prise en charge médico-sociale	Recommandation régionale de prise en charge médico-sociale Taux d'application (audit)
3.3. Développer et améliorer la prise en charge des demandes d'IVG entre 12 et 14 SA	Elaboration d'un protocole d'urgence Grand Est	Taux d'application Liste des centres réalisant des IVG entre 12 SA et 14 SA
3.4. Veiller à la continuité de l'accès à l'IVG en période estivale et de fin d'année	Recensement au niveau régional de l'offre IVG en période estivale et de fin d'année	Cf. objectif 1.3.

Evaluation du Plan Régional d'Accès à l'IVG

L'évaluation des actions du Plan Régional d'Accès à l'IVG sera mise en œuvre dans le cadre de la CoPÉGE par le groupe « IVG Grand-Est » (cf. action 2.1.).

L'évaluation des données épidémiologiques sera réalisée par le groupe « Indicateurs Grand-Est » (cf. action 2.2).

A cet effet, l'amélioration du recueil de données nécessaire à une évaluation de qualité est mise en œuvre par des formations au codage PMSI avec un axe IVG sur les trois territoires (16/12/2015 à Nancy ; 25/04/2017 à Reims ; date à définir pour l'Alsace).